



Inter Mutuelles Assistance (IMA) confie à Deskom la dématérialisation fiscale de 1,3M de factures issues de 55 000 prestataires

Paris, le 6 novembre 2007 – Deskom, le réseau de facturation électronique de référence en Europe, annonce qu'Inter Mutuelles Assistance, un des 3 leaders de l'assistance sur le marché européen, l'a sélectionné pour la dématérialisation fiscale de ses 1,3 million de factures.

Dans le cadre de la rationalisation de ses processus, Inter Mutuelles Assistance a décidé d'organiser les relations avec ses fournisseurs autour d'un portail « Extranet Prestataires » avec trois objectifs : une gestion collaborative et dématérialisée des prestations, la simplification du traitement et de la validation des factures afférentes, et enfin la dématérialisation fiscale des factures.

Ce besoin de rationalisation a été exacerbé par le nombre considérable de prestataires et de missions. Le Département Pilotage du Réseau d'Inter Mutuelles Assistance collabore en effet aujourd'hui avec près de 55 000 prestataires, envoyant près de 1,3 million de factures chaque année.

Compte tenu du nombre de prestataires et de la volonté d'Inter Mutuelles Assistance de déployer la solution le plus rapidement possible, l'approche choisie est l'auto-facturation¹.

Inter Mutuelles Assistance est dans cette approche l'émetteur des factures pour le compte de ses prestataires.

Ce projet est particulièrement innovant à deux niveaux au moins.

Il s'agit certainement du plus important projet de facturation électronique sans papier en auto-facturation en France, voire en Europe.

Il démontre également qu'il existe des stratégies de déploiement très rapide en électronique de grandes masses de petits et moyens fournisseurs, alternatif à leur connexion individuelle. Dans ce cas précis, ces derniers n'ont qu'à donner mandat à Inter Mutuelles Assistance pour émettre et dématérialiser fiscalement les factures en leur nom et pour leur compte ; aucune connexion technique ni mise en œuvre informatique ne sont nécessaires de leur côté.

¹ Le recours à l'auto facturation, prévu par la directive, est autorisé en respectant les conditions de l'article 242 nonies de l'annexe 2 du Code Général des Impôts, issu du décret du 7 juillet 2003. Il recouvre la possibilité pour le client du fournisseur d'émettre la facturation de ce dernier. L'auto facturation repose sur l'existence d'un mandat entre le fournisseur (mandant) et le client (en qualité de mandataire).

«Du fait que nous fonctionnons en mode auto-facturation et en dématérialisation fiscale, il était déterminant pour nous de retenir une société experte sur ces sujets proposant une solution externalisée qui respecte la réglementation. Nous avons fait confiance à Deskom pour sa parfaite maîtrise des mécanismes et des contraintes juridiques liés à l'auto-facturation. La plupart de nos prestataires sont déjà sensibilisés à la dématérialisation de par leur environnement EDI, ce qui a facilité la mise en place de la dématérialisation fiscale » explique Pierre-Yves Buisson, chef de département pilotage du réseau chez Inter Mutuelles Assistance.

Inter Mutuelles Assistance a choisi l'échange de fichiers de données structurées en mode auto-facturé comme mode opératoire. A partir de son extranet, Inter Mutuelles Assistance envoie des fichiers de données de facturation au format XML vers la plate-forme Pasrel de Deskom. Deskom crée l'original, et exécute la dématérialisation fiscale pour Inter Mutuelles Assistance et pour son prestataire.

Grâce à l'application « Extranet Fournisseurs » dans laquelle s'inscrit la dématérialisation fiscale, Inter Mutuelles Assistance et ses prestataires ont une vision consolidée des missions d'assistance, ils peuvent optimiser le traitement et le suivi des factures, réduire le coût des litiges grâce à un accès plus rapide aux données et s'affranchir de tout support papier.

Via le portail que Deskom met à leur disposition, ils peuvent en outre consulter les factures archivées qui restent accessibles pendant une durée de dix ans.

La première étape du projet consiste à passer en dématérialisation fiscale les 600 000 factures annuelles générées par la filiale dépannage/remorquage.

Elle a débuté fin 2006 avec la mise en place d'un pilote regroupant une dizaine de prestataires de cette filière. Depuis le 15 mai 2007, ces prestataires pilotes sont passés en flux de production, l'objectif étant le déploiement de 200 à 300 prestataires au 1^{er} trimestre 2008.

«Nous sommes heureux de participer au projet extranet global d'un acteur de l'assistance leader comme Inter Mutuelles Assistance et de gérer la dématérialisation fiscale de ses factures dans un mode spécifique qui est celui de l'auto-facturation. Nous pourrions également accompagner Inter Mutuelles Assistance dans l'extension du projet prévue dans un second temps en Espagne » déclare Cyrille Sautereau, Président Directeur Général de Deskom.

A propos de INTER MUTUELLES ASSISTANCE

IMA (Inter Mutuelles Assistance) a été créé en 1981 à l'initiative de 3 grandes mutuelles d'assurance, la MAIF, la MAAF et la MACIF, désireuses d'apporter à leurs sociétaires des prestations d'assistance de qualité en mutualisant leurs ressources. Puis progressivement, d'autres mutuelles d'assurance ont rejoint IMA : la MAPA et la SMACL, suivies de la MATMUT, la MAE, l'AGPM, l'AMF et la Mutuelle des Motards.

Le Groupe IMA, fortement attaché aux valeurs de solidarité et de respect d'autrui, est aujourd'hui le numéro 1 de l'assistance en France et figure au nombre des 3 leaders du marché européen. La première mission d'IMA consiste à apporter une assistance humaine, médicale ou technique aux 38 millions d'assurés des mutuelles actionnaires, soit à plus d'un français sur deux. D'autre part, 150 mutuelles santé l'ont sollicité pour assister leurs assurés, comme de nombreux autres clients, des fédérations sportives aux grands constructeurs automobiles, en passant par des sociétés d'assurance européennes, qui l'ont également choisi pour toutes leurs opérations d'assistance en France ou à travers le monde. Au total, ce sont plus de 50 millions de personnes qui, au quotidien, bénéficient potentiellement du savoir-faire d'IMA. Pour plus d'information : www.ima.eu

A propos de DESKOM

Deskom est le réseau français de facturation électronique de référence et un des leaders européens du secteur. Deskom est la solution de facturation électronique officiellement et exclusivement recommandée par SAP France à ses clients.



Sa vocation est d'aider les entreprises à optimiser le traitement de leurs facturations fournisseurs, clients et interco.

Deskom traite actuellement plusieurs centaines de milliers factures par mois, en France et en Europe pour les plus grandes sociétés françaises et européennes dans plus de 40 secteurs d'activité.

La solution de dématérialisation fiscale de Deskom a été audité au regard des réglementations fiscales française et européenne les plus récentes par Ernst & Young et Associés et attestée conforme par GS1 (ex-Gencod).

Pour plus d'information: www.deskom.com

Contacts presse :

 <p>Agence RUMEUR PUBLIQUE Stéphanie Muthélet Tél. : 01 55 74 52 28 e-mail : stephanie@rumeurpublique.fr</p> <p>Eric Chauvelot Tél. : 01 55 74 52 14 e-mail : eric@rumeurpublique.fr</p> <p>www.rumeurpublique.fr</p>	 <p>Pierre Yves Buisson Tél. : 05 49 34 78 02 p.buisson@ima.tm.fr</p> <p>Bruno Trecia Directeur Tél. : 05 49 34 74 04 b.trecia@ima.tm.fr</p> <p>Christiane Pigelet Communication Tél. : 05 49 34 76 04 c.pigelet@ima.tm.fr</p>
---	---